



# Le Débridé

Journal d'information des Retraités CFDT des Vosges • Quadrimestriel



N°21 • Septembre 2019 • 2€



## AGENDA

- ◆ 1<sup>er</sup> octobre:  
Conseil UTR à Épinal  
+ Commission santé.
- ◆ 3 octobre:  
Journée d'action à Nancy\*.
- ◆ 16 octobre:  
AG ULR de Saint-Dié, Kellermann  
salle de l'ADHAJ.
- ◆ 29 octobre:  
AG ULR Remiremont à Plombières,  
hôtel-restaurant des Abesses.
- ◆ 5 novembre:  
Bureau UTR à Epinal.
- ◆ 3 décembre:  
Bureau UTR à Epinal.
- ◆ 7 janvier 2020:  
Bureau UTR à Epinal.
- ◆ 4 février 2020:  
Conseil UTR à Epinal.

\* Rendez-vous sur notre site  
[www.cfdt-retraites.fr/vosges](http://www.cfdt-retraites.fr/vosges)  
pour connaître le lieu  
et les modalités de l'action.

## SOMMAIRE

3 octobre : tous dans l'action !	1
Agenda	1
Perte d'autonomie : les pistes du rapport Libault	2
En bref	2
Le grand « couarôge »	3
Congrès UCR de Bordeaux	3
AG de l'ULR de Haute-Moselotte	4
Retour sur la journée conviviale du 18 juin	4

## ÉDITO

### 3 octobre : tous dans l'action !

C'est la rentrée avec, comme chaque année, son lot d'inquiétudes sur le plan social.

La CFDT s'est dite satisfaite de voir engagée une réforme globale du système de retraites, mais voilà que le gouvernement reste bloqué sur un seul objectif : augmenter l'âge de départ à la retraite. Fallait-il un an de discussions et d'échanges pour en arriver là ?

Après la présentation du *rapport Libault* sur la réforme « Grand Âge » (lire page 2), aucun calendrier n'est prévu pour sa mise oeuvre, alors que les établissements qui accueillent et prennent en charge les personnes âgées sont au bord de l'explosion. Faudra-t-il encore attendre un énième rapport pour accoucher d'une réforme à la marge ?

Le Plan santé, quant à lui, n'a pas réussi à désamorcer la grève des urgences, et ce n'est pas en distribuant une prime de 100 € au personnel que l'on va résoudre le problème du manque de professionnels de santé.



A cela s'ajoutent :

- la perte du pouvoir d'achat consécutive au gel des retraites pour 2018 et à la non-indexation des retraites pour 2019 ;
- l'indexation des seules retraites inférieures à 2 000€ en 2020, décision qui crée une inégalité de traitement au sein de la population des retraités ;
- la poursuite du prélèvement de la cotisation maladie de 1 % sur les retraites complémentaires Agirc-Arrco et Ircantec.

Et nos revendications qui ne sont toujours pas satisfaites :

- la généralisation de la complémentaire santé à tous les retraités ;
- la mise en place du tiers payant ;
- sans oublier tout ce qui touche aux questions environnementales.

◆ Alain Dollé

**Pour toutes ces raisons, la CFDT Retraités appelle à l'action le 3 octobre 2019\*.**

Le Débridé est édité par l'UTR CFDT des Vosges - 4, rue Aristide Briand - BP 334 - 88008 ÉPINAL CEDEX • © 03 29 82 04 32 • <https://www.cfdt-retraites.fr/vosges> • Directeur de la publication : Alain Dollé. • Rédacteur en chef : Jean-Claude Gehin. • ISSN : 2265-8092. • Dépôt légal : septembre 2019. • Illustrations titre : Pierre Lamboley [retraité Métaux] (dessins gauche et droite) et Francis Cuny [sculpteur] (bonshommes escalier). • Impression : La Nancéienne d'Impression.

# Perte d'autonomie : les pistes du rapport Libault

Fin mars 2019, après une grande concertation nationale, Dominique Libault, Président du Haut Conseil du financement de la protection sociale, a remis son rapport « Grand âge et autonomie » à Agnès Buzyn. Pas moins de 175 propositions pour une « réforme ambitieuse de la politique du grand âge », pour passer d'une gestion de la dépendance à un véritable soutien à l'autonomie.

Des commissions sont à pied d'oeuvre pour les éplucher (bon courage!).

Nous ne citerons que les 10 mesures phares mises en exergue dans la présentation du rapport :

1. La création d'un guichet unique pour les personnes âgées et les aidants dans chaque département, avec la mise en place des Maisons des aînés et des aidants.
2. Un plan national pour les métiers du grand âge permettant notamment d'agir à la fois sur une hausse des effectifs (cf. point 4), une transformation des modes de management, la prévention des risques professionnels, la montée en compétences à travers une politique de formation ambitieuse, le développement de perspectives de carrière en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge et d'une meilleure structuration de la filière.
3. Un soutien financier de 550 millions d'euros pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile, afin d'améliorer le service rendu à la personne âgée et de revaloriser les salaires des professionnels.
4. Une hausse de 25 % du taux d'encadrement en EHPAD d'ici 2024 par rapport à 2015, soit 80 000 postes supplémentaires auprès de la personne âgée, pour une dépense supplémentaire de 1,2 milliard d'euros.
5. Un plan de rénovation de 3 milliards d'euros sur 10 ans pour les EHPAD et les résidences autonomie.
6. Améliorer la qualité de l'accompagnement et amorcer une restructuration de l'offre, en y consacrant 300 millions d'euros par an, vers une plus forte intégration entre domicile et établissement, pour des EHPAD plus ouverts sur leur territoire.
7. Une baisse du reste à charge mensuel de 300€ en établissement pour les personnes modestes gagnant entre 1 000 et 1 600€ par mois.
8. Une mobilisation nationale pour la prévention de la perte d'autonomie, avec la sensibilisation de l'ensemble des professionnels et la mise en place de rendez-vous de prévention pour les publics fragiles.
9. L'indemnisation du congé de proche aidant et la négociation obligatoire dans les branches professionnelles pour mieux concilier sa vie professionnelle avec le rôle de proche aidant.
10. La mobilisation renforcée du service civique et, demain, du service national universel, pour rompre l'isolement des personnes âgées et favoriser les liens intergénérationnels.

Un nouveau projet de loi est annoncé pour l'automne 2019, soit 4 ans après l'adoption de la loi ASV (adaptation de la société au vieillissement) du 28 décembre 2015.

Toutefois certaines mesures n'ont pas besoin d'être inscrites dans le marbre de la loi et pourraient être mises en oeuvre dès maintenant.

La CFDT appelle à suivre les préconisations du rapport Libault et s'inscrita dans les concertations qui s'organiseront dans le cadre du projet de loi, notamment celles concernant l'attractivité des métiers.

◆ Chantal Converset



## EN BRÈF

### Le nouveau guide pratique d'accessi-mobilité d'Épinal est arrivé !



Ce guide recense les informations utiles sur l'accessibilité de tous aux établissements recevant du public (ERP) appartenant à la Ville et à la Communauté d'agglomération implantés sur le territoire d'Épinal. Il indique également les dispositifs adaptés à tout type de handicap installés dans l'espace public et sur le réseau de transport urbain Imaginelebus. Vous le trouverez sous forme d'une application consultable sur smartphone, tablette et ordinateur (<https://bit.ly/2YfzDMB>). Pas d'inquiétude pour ceux qui ne maîtrisent pas ces outils : un plan imprimé est disponible gratuitement à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

### Enquête Santé

L'Union Territoriale Interprofessionnelle (UTI) CFDT Vosges (ex-UD) a lancé au 2<sup>e</sup> trimestre une grande enquête auprès de ses adhérent(e)s et au-delà sur l'offre de soins dans les Vosges. Enquête à remplir sur Internet – au besoin faites-vous aider – le nombre d'enquêtes doit être significatif pour être recevable par le Conseil Départemental. Alors participez et faites connaître notre enquête avant le 15 septembre 2019 !

<http://bit.ly/santévosges>

## Le grand « couarôge »

Compte rendu de l'AG de l'ULR CFDT d'Épinal du 14 juin 2019 à la manière de... « le parler de chez nous ». (voir lexique)

C'est le 14 juin qu'on s'est retrouvés pour le couarôge annuel. C'est le Joseph qui a fait la causerie du début en rappelant ce qu'on avait fait. D'abord le barouf du 4 octobre pour défendre nos sous et la justice sociale. On s'était déguisés en Gaulois, c'était marqué dans le journal, mais on aurait dû mettre nos sabots, ça aurait zombé un peu plus fort. Le Joseph, il a parlé du Macron, un sapré l'auto'là, (le Macron, pas le Joseph), il se prend pas pour rien et en plus, c'est un brisaque, il rétame tout ce qu'on a. Il avait déjà fait les quatre cents coups chez le Rothschild, c'est un richard le Rothschild, il paraît qu'il a des lessiveuses pleines de sous dans sa cave. Alors le Macron, il a cru que les vieux Vosgiens aussi, c'est pour ça qu'il a augmenté la CSG et bloqué nos pensions, tandisse qu'il redonnait des sous aux riches. Il a pas écouté les syndicats, il entend sourd, une vraie caboche. Mais y a des gens qui ont mis des gilets jaunes, qu'ont tourné dans les ronds-points sans leur auto, et pis qu'ont tout frâlé. Certains voulaient même lui mettre une rôpée à Macron, mais y avait les gendarmes, certains se sont fait gauler. Puis y a eu des mesures pour redonner des sous, mais c'est surtout la Sécu qui va trinquer. On a participé aussi à la table ronde du 4 mars. Y'a eu aussi le barouf intersyndical du 11 avril, mais on n'était pas une flopée de CFDT,

c'est dommage. Y'a aussi le système de soins menacé par le plan santé, la population qui vieillit, faut des sous pour les maisons de retraite, mais le Macron, il est assez rapiat. Il faut aussi augmenter nos pensions avec un minimal égal au SMIC. Il a causé aussi de la réforme des retraites, qui deviendrait un régime unique par points. Alors la CFDT, une saprée bonne fille celle-là, elle a construit avec d'autres « le pacte du pouvoir de vivre », mais faut être plus nombreux, alors viendez donc avec nous, vous autres, faut pas avoir les chocottes! Et pis ils ont bien causé aussi, le Bernard, l'Alain, le Michel, le Roger, le Philippe, l'Anne-Marie et d'autres, j'peux pas tout raconter, ça s'rait trop long. Et pis le Joseph a lu le bilan financier de la Monique, y a encore des sous mais pas de quoi remplir des lessiveuses. 630,45€ au 31 décembre 2018. Le Philippe Aubry (trogne en photo) a été élu membre du Conseil de l'ULR, un bon qu'est pas beulou, devrait pas avoir de bisbilles avec lui.



Et pis y a eu la Marie-Christine Clément (fédération ADMR), qui nous a causé de la MONALISA. Non c'est pas une nouvelle copine, c'est la « MOBilisation NAtionale contre L'ISolement des Âgés » pour que



De gauche à droite : Alain Joseph, Alain Dollé.

les vieux y soient plus tout seuls. Y faut des équipes bénévoles citoyennes. Pour finir, on a cheulé l'apéro et mangé un p'tit frischti, mais y avait pas de peurtaque. Mais faut que j'te raconte, le Marcel, il avait oublié sa chopine de goutte, alors la Chantal, tu sais, celle qu'a toujours des pétitions plein sa musette, elle a été obligée de rallonger son café avec de l'eau, môn! La tête qu'elle a fait, t'aurais vu! Viendez donc plus nombreux la prochaine fois! A la revoyotte!

♦ L'Alain JOSEPH

Petit lexique à l'usage des nuls en « parler de chez nous »: couarôge: tailler une bavette (souvent entre voisins), se réunir pour parler; zomber: faire du vacarme, frapper; brisaque: qui casse tout ce qu'il touche; entendre sourd: avoir des problèmes d'oreille; frâler: casser; rôpée: fessée, raclée; beulou: myope; cheuler: boire; peurtaque: fromage bien fait.

## Congrès UCR de Bordeaux

Le 25<sup>e</sup> congrès de l'UCR (Union Confédérale des Retraités) s'est déroulé du 21 au 23 mai à Bordeaux. Trois délégués: Gilbert Leclerc, Jacques Ferrari et Annie Dumait représentaient les Rea-traités des Vosges. Une grande richesse dans les interventions des représentants des UTR et URR sur des sujets variés tels que la CSG, le pouvoir d'achat des retraités, les CDCA, les relations intersyndicales, etc. Le rapport d'activité a été approuvé à 89,22% et le rapport financier à 98,37%.

Des invités de marque pour la table ronde sur le thème « quel avenir pour l'accompagnement du grand âge? », dont Michèle Delaunay, ancienne ministre chargée des personnes âgées et de l'autonomie, à l'origine de la loi ASV (adaptation de la société au vieillissement). Sur quatre amendements soumis aux votes, un seul a été retenu. Quant à la motion de l'UTR de Meurthe-et-Mosellesur le pouvoir d'achat, elle a été adoptée à main levée à l'unanimité. Le nouveau Bureau UCR a été désigné:



De gauche à droite: Françoise Pigenel, Dominique Fabre, Annie Dumait, Thérèse Mangenot, Gilbert Leclerc.

« notre » Françoise Pigenel a été élue avec 96,91% des voix. Félicitations!

♦ Le Bureau

## AG de l'Union Locale des Retraités de Haute-Moselotte

**14** juin: la proximité de la journée conviviale nous faisait craindre une participation restreinte. Quelques rappels de dernière minute ont permis de réunir trente de nos adhérent(e)s.

Accueil par **Jean-Claude** avec la lecture de la motion adoptée récemment au Congrès UCR de Bordeaux.

**Claire Mengin** fait le rapport d'activité, toujours très complet. Quelques questions et/ou précisions et le rapport est adopté à l'unanimité.

À **Jacques Petin** de faire le rapport financier. A souligner, ce bilan 2018 a été réalisé par notre regretté **Gilles Mougel** avant qu'il ne nous quitte. Rapport également adopté à l'unanimité.

On passe à la mise à jour du Bureau: **Jacques Petin** est élu trésorier et abandonne son poste de conseiller UTR.

**Michel Huc** et **Claude Arnould** sont confirmés comme membres du Bureau de l'ULR et désignés aux postes de conseillers UTR vacants.

Mandat est donné au Bureau de mettre à jour les déclarations officielles qui permettront ensuite à **Claire** et **Jacques** de modifier les signataires avec la banque. Fin de l'AG et pause.

Place à notre invité, **Maître François-Xavier Germain**, notaire. Il nous informe sur les successions et donations, tous problèmes rencontrés ou susceptibles de l'être par les retraités. Beaucoup de questions et des réponses qui nous éclairent. On en apprend beaucoup, et cet échange recueille l'intérêt de tous.

12 h 30: place au repas convivial servi par le restaurant de la Base du Lac de Saulxures.

Mauvais temps oblige, pas de promenade digestive autour du Lac.

◆ Jean-Claude Gehin



De gauche à droite: Michel Huc, Claude Arnould, Claire Mengin, Jean-Claude Gehin, Jacques Petin.

## CONVIVIALITÉ

### Retour sur la journée conviviale du 18 juin

**9** h: j'arrive à Cornimont pour le rendez-vous fixé à 9 h 30. Les Déodatians sont déjà arrivés. L'équipe locale est en place pour l'accueil – café, chalande (brioche bressaude), jus d'orange – quand le bus arrive. Tout le monde investit l'Espace Culturel et Social de la Pranzière pour prendre la collation offerte.

9 h 40: premier coup de chaud, des curieux ont découvert dans la pub du **Musée des Mille & Une Racines** que le mardi est jour de fermeture. Je m'empresse de rappeler et ils me confirment qu'en cas de réservation de groupe, ils sont là et nous attendent. OUF!

10 h 15: arrivée au Musée, accueil par les animateurs bénévoles, la visite est surprenante. Comment **Michel Maurice**, un ouvrier textile, a-t-il pu, en contre-équipe, arpenter les forêts, ramasser et bonifier toutes ses découvertes, toujours si expressives?

12 h 15: arrivée à l'auberge **Le Couchetat** pour un repas copieux et excellent. La pause repas dure un peu, mais tout le monde repart enchanté.

15 h: départ pour le **Musée du Textile de Ventron**. Nous nous séparons en deux groupes avec deux guides différents. Un retour aux sources pour les anciens du textile, nombreux dans notre vallée, une découverte pour les autres. Très enrichissant.

18 h 30: départ du Musée et retour à Cornimont à 19 h. Le groupe se sépare

et chacun prend la route du retour. Un plus, le bus a pu convoyer la totalité du groupe depuis le départ et jusqu'au retour à Cornimont, nous étions un peu plus de 50 participants.

Un sentiment de satisfaction pour tous. A dans 2 ans pour de nouvelles découvertes!

◆ Jean-Claude Gehin



Une cinquantaine de participants pour cette deuxième journée conviviale organisée par la CFDT Retraités Vosges. Vivement la prochaine!